



N° 161

Le 27 août 1993

## LE CANADA SUSPEND SES SANCTIONS CONTRE HAÏTI

Le ministre des Affaires extérieures, M. Perrin Beatty, a annoncé aujourd'hui que le Canada suspendrait ses sanctions économiques contre Haïti. La décision fait suite aux appels lancés par les Nations Unies (ONU) et l'Organisation des États américains (OEA) en faveur d'une suspension des sanctions internationales contre Haïti, suite à la ratification du premier ministre Malval et à l'approbation de son cabinet et de son programme politique et économique par le Parlement haïtien.

«J'aimerais offrir au président Jean-Bertrand Aristide et au premier ministre Robert Malval, mes meilleurs voeux de succès dans la dure tâche qui les attend et les assurer de l'appui continu du Canada au gouvernement et au peuple haïtien dans la reconstruction de leur pays.

Je voudrais également féliciter et exprimer ma sincère admiration à M. Dante Caputo, envoyé spécial, à M. Joao Baena Soares, secrétaire général de l'OEA, et à M. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, pour leurs efforts et la détermination dont ils ont fait preuve en vue d'apporter une solution pacifique à la crise haïtienne», a déclaré le Ministre.

Le ministre Beatty a toutefois indiqué que toute dérogation aux clauses de l'Accord de Governors Island sur la transition vers la démocratie et le retour du président Aristide pourrait conduire à la réimposition de sanctions.

Le ministre Beatty a précisé que le Canada reprenait immédiatement l'ensemble de la coopération qui avait été suspendue après le coup d'État du 30 septembre 1991. Le programme d'aide bilatérale du Canada sera remis en vigueur